

l'évêque, nomme des inspecteurs d'écoles dans chaque diocèse. Ce système d'inspection a été établi en 1860.

ÉCOLES PRIMAIRES OU PETITES ÉCOLES, (*Sma Skola*).

Outre les écoles communes qui sont généralement placées au centre de chaque paroisse ou district scolaire, il y a encore d'autres écoles pour les enfants plus jeunes, lesquelles sont en général soutenues par le gouvernement. En 1867, il y avait 3,249 écoles primaires comprenant 151,526 élèves et comptant 3,165 instituteurs et institutrices. Ces écoles sont sous le même contrôle que les écoles communes.

ÉCOLES COMMUNES SUPÉRIEURES, (*Hoger folk skola*.)

On compte dix de ces écoles; il faut avoir passé par l'école commune pour être admis à l'école supérieure. L'état fournit annuellement \$265 pour chacune de ces écoles. En 1867, le nombre d'élèves les fréquentant était de 300. L'enseignement y est gratuit.

TAXE DES ÉCOLES COMMUNES.

La moitié de la taxe ordinaire des écoles—appelée *taxe personnelle de protection* (*personliga skyddsf giften*)—est appliquée, d'après un statut de 1846, aux écoles communes. Cette taxe est payable par tous les Suédois au-dessus de 18 et au-dessous de 60 ans, les hommes payant 10 centins et les femmes cinq. Les seules personnes exemptes de cette taxe sont les soldats de l'armée régulière et les indigents. En 1868, le montant prélevé et perçu a été de \$168,270. Comme cependant cette taxe personnelle n'est pas suffisante pour payer les salaires des instituteurs, chaque paroisse peut, par la loi, exiger des contribuables, une taxe additionnelle de 1½ centin à 3½ centins, et établir en outre une contribution minime, payable par chaque enfant fréquentant l'école. Cette dernière contribution est cependant rarement exigée. La loi contient ensuite des dispositions spéciales pour les cas où ces taxes ne suffiraient pas.

Les paroisses qui désirent élever le traitement de leurs instituteurs ont droit à un octroi du gouvernement, pour une somme égale à celle de leur propre contribution. La Diète vote chaque année pour cet objet une somme de 30,000 rix-dollars (\$7,895.00.)

Les paroisses qui désirent souscrire une somme additionnelle pour établir des écoles primaires, reçoivent du gouvernement une allocation égale à la moitié de la somme souscrite. La Diète vote encore annuellement pour cet objet 160,000 rix-dollars (\$42,105.00.)

NOTA.—Dans les élections locales ou municipales, le vote d'un Suédois compte en proportion de ses propriétés; d'où il suit que quelquefois, un seul propriétaire possède deux cents votes. Dans les villes, cependant, un seul homme ne peut pas donner plus de 10 votes.

Les dépenses totales des écoles communes et primaires, pour l'année 1867, comprenant le coût des bâtisses nouvelles, les salaires, tant en argent qu'en espèces, etc., ont été de 3,893,876 rix-dollars (\$1,025,000), dont 304,077 rix-dollars (\$80,861), ont été payées par l'état. La balance a été produite par des taxes. En 1868, l'état a payé, pour le support des écoles 370,421 rix-dollars, (\$97,480).

ÉCOLES D'UN GRADE PLUS ÉLEVÉ.

Ces écoles sont assez nombreuses, sous différents noms, quoiqu'ayant presque exactement le même enseignement, ce sont, le gymnasium, l'école élémentaire supérieure, l'école élémentaire inférieure et les écoles de pédagogie (sans comprendre les écoles normales). Ces institutions tiennent le milieu entre les écoles communes et l'université.

INSTRUCTION ÉLÉMENTAIRE SUPÉRIEURE, (*Hoger elementar laroverh.*)

Il y a trente écoles de cette classe, réparties dans chaque diocèse. La construction des bâtisses se fait au moyen de con-

tributions et d'une aide du gouvernement. Pour le reste l'état seul pourvoit aux frais. En 1868, la somme appropriée à cet effet était de \$24,210. Le nombre des professeurs en 1867 était de 567, celui des élèves de 9,418. La somme payée par l'état en 1868 pour les écoles élémentaires (supérieures et inférieures) est de \$134,013. Pour l'année 1871, le gouvernement a recommandé une appropriation de \$155,000.

Toutes ces écoles sont ce que les Suédois appellent *fullständigt*, c'est-à-dire qu'elles sont une préparation complète aux études universitaires. Elles ont sept classes en commençant par la plus basse. Il y a deux cours, l'un classique et l'autre pratique. Les élèves qui apprennent le grec et le latin, commencent l'anglais, s'ils le désirent dans la septième classe; ceux du cours pratique le commencent dans la seconde. On peut juger du niveau de ces écoles par le résumé suivant qui contient les matières enseignées dans la septième ou la plus haute classe du cours classique.

Religion: Épître de St. Paul aux Romains (Version originale); Théologie de Norbeck; Histoire de l'Eglise, par Aujon; grammaire et littérature Suédoises.

Latin: Cicéron (Disput. Tuscul.); Horace, environ trente de ses odes.

Grec: Hérodote, livre 1er, environ 100 chapitres; Iliade d'Homère, livres IV, V et VI; Xénophon, (Memorabilia), livre 1er; grammaire.

Hébreu: Les dix premiers psaumes de David; grammaire.

Français: Staaf, passim, de la page 47 à la page 264; exercices; grammaire.

Physique: Calorique, lumière, magnétisme, électricité.

Histoire: Histoire moderne, comprenant la Révolution française; histoire de la Suède depuis l'émancipation jusqu'à 1809.

Géographie: De la Suède, de la Norvège, du Danemark, du Portugal et de l'Espagne.

Philosophie: Logique, psychologie; principes théorétiques généraux et spéciaux.

La déclamation n'y est presque pas enseignée.

Les salaires des professeurs dans ces écoles varient de \$526 à \$1052 par an. Les élèves payent, en général, pour les cours \$260 par terme de huit mois; la pension, au plus bas, est de \$5.25, par mois.

Il y a en outre des écoles pédagogiques, au nombre de 21, où sont instruits 597 élèves. Ces écoles sont seulement pour les garçons et sont subventionnées par l'état. Ce ne sont pas exactement nos écoles normales.

La Suède possède dix de ces institutions (écoles normales) dont neuf pour les garçons et une pour les filles. Le recteur de ces écoles doit être un maître-ès-arts et ses adjoints doivent avoir subi les examens nécessaires pour admission à l'université. Les salaires sont de \$263 à \$1050. Le nombre total d'élèves, en 1867 était de 769, dont 182 filles, et le nombre de diplômés a été de 175. Dans ces écoles, en général, un élève peut subir ses examens et prendre ses degrés, dans une séance spéciale et lorsqu'il est prêt.

A part ces écoles, il y a encore cinq *high schools* (collèges académiques) et un grand nombre d'écoles privées.

Stockholm possède une institution pour les sourds-muets et les aveugles, laquelle renfermait en 1868, 200 élèves. L'appropriation du gouvernement pour cet objet a été de \$26,000.

Les écoles d'agriculture, industrielles et forestières sont au nombre de 34, et étaient fréquentées en 1868 par 1350 élèves. Subvention du gouvernement, \$59,292.

Il y a encore, l'académie des sciences; l'académie de littérature, d'histoire et des antiquités; l'académie de musique et des arts et un grand nombre de musées, écoles de médecine, etc., pour lesquelles le gouvernement paye une somme totale de \$88,890.

Il y a, en Suède, deux revues périodiques consacrées à l'enseignement populaire.

Les deux grandes universités de Suède sont celle de Lund et celle d'Upsala.

Celle de Lund possède un revenu annuel de \$46,315; elle a 75 professeurs et 400 élèves.